



Commission scolaire
Pierre-Neveu



**AGISSONS ENSEMBLE
AUJOURD'HUI**

*POUR FAÇONNER
DEMAIN*

R A P P O R T A N N U E L
2 0 1 1 - 2 0 1 2

Remerciements au personnel...

En tant que commission scolaire, notre meilleure ressource est notre personnel. Enseignants, techniciens, préposés, professionnels, surveillants, personnel de soutien et administrateurs qui, avec l'aide des parents, facilitent l'apprentissage tout au long de la vie et la réussite scolaire grâce à leur dévouement, leur leadership et leur engagement.

Nous tenons à saluer chacune des personnes travaillant à la Commission scolaire et les remercier très profondément pour leur engagement et leur expertise mis au service des jeunes et adultes en formation.

Merci de communiquer votre passion, merci de croire en la réussite de chacun!

Sommaire...

◆ Mot de la présidence et de la direction générale	... 3
◆ Contexte de réalisation	... 4
◆ Conseil des commissaires	... 5
◆ Profil de la commission scolaire	... 6
◆ Plan stratégique 2010-2015	... 7
◆ Résultats	... 8
◆ Quelques réalisations en lien avec le plan stratégique	... 25
◆ Mise en oeuvre et pilotage de la convention de partenariat et des conventions de gestion et de réussite	... 26
◆ États financiers	... 26
◆ Loi 20 sur la réduction des dépenses administratives	... 27
◆ Code de déontologie	... 28
◆ Procédure d'examen des plaintes de la Commission scolaire	... 28
◆ Rapport du protecteur de l'élève	... 28

Mot de la présidence et de la direction générale



Martine Loignon

Martine Loignon

Présidente

À Madame Marie Malavoy, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Aux parents des élèves du primaire et du secondaire de la CSPN
Aux élèves adultes de la CSPN
Aux partenaires de la CSPN

C'est avec plaisir que nous vous présentons le rapport annuel 2011-2012 de la Commission scolaire Pierre-Neveu (CSPN). Cette année, il n'est publié qu'en version électronique, en respect de nos préoccupations écologiques. Vous constaterez à sa lecture que la réussite et la persévérance des jeunes demeurent au cœur de nos décisions et de nos actions.

La société évoluant, les attentes de tous grandissant, la CSPN a dû s'adapter et constamment améliorer ses façons de faire et ses méthodes d'enseignement. Par tous les moyens, l'ensemble des membres du personnel s'est impliqué à ce que nos élèves développent leur plein potentiel. Cette noble responsabilité d'outiller les enfants, ces citoyens de demain, afin qu'ils soient une main-d'œuvre de qualité pour assurer le développement de notre région, fut portée par l'ensemble du personnel et soutenue par nos partenaires régionaux.



Normand Bélanger

Normand Bélanger

Directeur général

En cette deuxième année de compressions importantes en éducation, la CSPN a dû faire des coupures majeures, mais les membres du conseil des commissaires et les employés n'ont pas baissé les bras. Animés par la passion, au-delà des débats de structures et des coupures budgétaires, le défi d'offrir des services de qualité nous a insufflé l'énergie nécessaire à l'évaluation constante de nos pratiques et à la mise en place de stratégies nouvelles afin d'intervenir avec toujours plus d'efficacité, comme le propose la planification stratégique. Ensemble, nous avons œuvré pour que ces milliers d'élèves, tous uniques, tous différents, bénéficient de services de qualité, dans des écoles et des centres à la hauteur des attentes de chacun.

Au nom du conseil des commissaires, merci à tous ceux qui ont participé au quotidien à la poursuite de nos objectifs.

Contexte de réalisation

Depuis l'élaboration de notre plan stratégique et de la signature de la convention de partenariat (2010-2015) avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), des événements importants se produisent et ils ont un effet certain sur nos résultats. Malgré ce contexte, tous les efforts sont déployés pour atteindre nos objectifs.

Depuis l'adoption du plan stratégique, le MELS a imposé des compressions budgétaires de plus de 1,5 M \$ à la Commission scolaire Pierre-Neveu. Pour les années subséquentes, le MELS s'oriente vers d'autres compressions importantes.

Au terme de l'année 2013-2014, l'application des dispositions de la Loi 20 (Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette) se traduira par une baisse de subventions administratives récurrentes de 110 000 \$ par année. À cette disposition s'ajoute un plan de réduction de la taille des effectifs de nature administrative qui correspondra à terme au remplacement d'une personne sur deux.

Notons que pour 2011-2012, le pourcentage des dépenses administratives (excluant la formation des professionnels et des enseignants) pour la gestion des services corporatifs est de 5,2 % (3,5 M \$), soit 0,2 % de moins que pour 2010-2011.

Le contexte budgétaire se traduit par la diminution des dépenses et des ressources humaines dans tous les services, les écoles et les centres, y compris dans les services éducatifs qui soutiennent et encadrent les projets de notre plan stratégique.

Finalement, notons que pour 2012-2013 les nouvelles dispositions de la Loi sur l'instruction publique en matière de violence et d'intimidation exigeront des efforts importants de tous.

Conseil des commissaires

Les membres du conseil des commissaires sont des représentants de la communauté qui ont à cœur de saisir les enjeux de l'éducation, d'en être les défenseurs et les promoteurs dans leurs milieux respectifs, puis de gérer équitablement les ressources et la Commission scolaire de façon responsable.

Le conseil des commissaires détermine les objectifs, les priorités et les valeurs que doit privilégier la Commission scolaire. Il adopte également les politiques pédagogiques et administratives, les paramètres généraux et les modes de fonctionnement en plus d'assurer le contrôle ultime quant au respect des lois et des règlements. Il s'engage à évaluer les résultats des opérations de la Commission scolaire afin de s'assurer que les services offerts répondent aux besoins de la population, en plus de veiller à la juste utilisation du budget. L'une des grandes préoccupations du conseil est la qualité des services éducatifs offerts afin d'assurer à chaque enfant des conditions gagnantes pour cheminer vers un diplôme.



Présidente

MARTINE LOIGNON
Ferme-Neuve Ouest



Vice-présidente

LYSETTE GAGNON
Sainte-Anne-du-Lac,
Mont-Saint Michel, Lac-Saint-
Paul et Ferme-Neuve Est



MARYSE THAUETTE
Notre-Dame-du-Laus et
Notre-Dame-de-Pontmain



MÉLANIE GRENIER
Lac-du-Cerf, Kiamika et
Lac-des-Écorces Est



GILBERT MASSÉ
Chute-Saint-Philippe et
Lac-des-Écorces Ouest



STÉPHANE GAUTHIER
Mont-Laurier Sud-Est



GUYLAINE CHAYER
Mont-Laurier Nord-Est



GUY QUEVILLON
Mont-Laurier Centre



ROBIN PLOUFFE
Lièvre-Nord, Rapide, boul. Des
Ruisseaux et 5^e Rang Nord



ALAIN DESJARDINS
Val-Limoges, Saint-Jean-sur-
Le-Lac et 5^e Rang Sud



JACQUELINE FAUCHER
Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles,
Lièvre-Sud et secteur de l'hôpital



LOUISE BELLEFEUILLE
Lac-Saguay, Sainte-Véronique
et L'Ascension



PIERRE CHARBONNEAU
Nominique



ALAIN DESJARDINS
Ville de Rivière-Rouge Ouest



CLAUDE BARTOLINI
La Macaza et
Ville de Rivière-Rouge Est



NATHALIE DALLAIRE
Secondaire



KARINE CHALIFOUX
Primaire

Comité exécutif

Présidente : Martine Loignon Vice-président : Robin Plouffe

Membres : Maryse Thauvette, Alain Desjardins, Guy Quevillon,
Lysette Gagnon, Pierre Charbonneau

Commissaires parents : Nathalie Dallaire, Karine Chalifoux



Profil de la *commission scolaire*

La Commission scolaire Pierre-Neveu couvre un vaste territoire de 15 658 km², soit 73 % de la superficie totale des Laurentides, pour une population de 35 807 habitants. Elle emploie plus de 1000 personnes.

Toutes ses écoles présentent un indice de défavorisation très élevé (8, 9 ou 10) et bénéficient de la stratégie d'intervention *Agir autrement* (SIAA) du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). Par ailleurs, le Centre d'éducation des adultes Christ-Roi participe au Programme de retour en formation des 16-24 ans.

CLIENTÈLE SCOLAIRE

218	élèves à Passe-Partout
6	élèves au préscolaire (4 ans)
268	élèves au préscolaire (5 ans)
1806	élèves au primaire
1684	élèves au secondaire
545	ETP * sanctionnés en formation professionnelle
267	ETP * en éducation des adultes
* un équivalent temps plein (ETP) correspond à 900 heures de formation	

Mission

VEILLER à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population;

FAIRE la promotion et la valorisation de l'éducation sur son territoire;

JOUER un rôle majeur dans la vie politique, économique et socioculturelle de la région.

Vision

Une commission scolaire en synergie avec son personnel, les parents et la communauté autour d'un but commun, celui de la réussite de tous, jeunes et adultes.

Cette réussite procure les outils privilégiés au développement des personnes et de la collectivité et commande d'agir ensemble aujourd'hui pour façonner demain.

Valeurs

Nous **CROYONS** en la capacité de réussite de chacun, à l'équité et au respect.

Nous **VALORISONS** l'effort, la transparence, la reconnaissance et l'ouverture sur la communauté.

LES ÉTABLISSEMENTS

- 9 écoles primaires (21 bâtisses)
- 2 écoles secondaires (3 bâtisses)
- 1 centre de formation générale des adultes (2 bâtisses et des services au pénitencier fédéral de La Macaza ainsi qu'au centre hospitalier de Rivière-Rouge)
- 1 centre de formation professionnelle (disposant de deux forêts-école et d'un complexe éducatif)

QUELQUES AUTRES SERVICES...

- Services aux EHDAA et services éducatifs supplémentaires
- Service du transport — 3367 élèves transportés par 81 autobus et 16 berlines
- Service d'hébergement — 2 résidences
- Service aux entreprises
- École de conduite
- 11 services de garde en milieu scolaire

Plan stratégique 2010-2015



ORIENTATION

Améliorer la persévérance et la réussite scolaire de nos élèves.

Objectifs

AUGMENTER la diplomation et la qualification avant l'âge de 20 ans, notamment celles des garçons.

AUGMENTER la compétence à lire et à écrire des élèves du primaire et du secondaire.

AUGMENTER la qualification avant l'âge de 20 ans des élèves en adaptation scolaire.

AUGMENTER le nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle.



ORIENTATION

Maintenir des conditions favorables à la poursuite des études.

Objectifs

AMÉLIORER les pratiques éducatives en classe, notamment le temps consacré à l'enseignement.

DOTER toutes les écoles d'un programme en lien avec la politique relative aux saines habitudes de vie.

AMÉLIORER la qualité du climat de sécurité dans certaines écoles.

AUGMENTER le nombre d'établissements dotés d'une stratégie en matière de prévention et de traitement de la violence qui inclut les victimes et les témoins.

PRIVILÉGIER les travaux visant la sécurité des lieux dans les plans d'amélioration des bâtisses.

DOTER toutes les écoles d'un programme de prévention en matière de dépendance à l'alcool et aux drogues.



ORIENTATION

Mobiliser tous les acteurs à la promotion et à la valorisation de l'éducation.

Objectifs

RÉPONDRE au besoin de développement professionnel de tout le personnel.

SOUTENIR les directions d'établissement dans leur rôle de leader et de mobilisateur auprès de leur personnel.

SOUTENIR les écoles dans l'amélioration de leur lien avec les familles.

FAIRE CONNAÎTRE l'importance du rôle de parents dans la valorisation de l'éducation et des aspirations élevées des jeunes.

MOBILISER la communauté, particulièrement le milieu municipal et celui de l'emploi, à la réalisation de projets soutenant la persévérance scolaire.

Bilan des résultats 2011-2012

ORIENTATION 1 : AMÉLIORER LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE SCOLAIRES DE NOS ÉLÈVES

OBJECTIF 1 : Augmenter le taux de diplomation et de qualification des élèves de moins de vingt ans, notamment celui des garçons

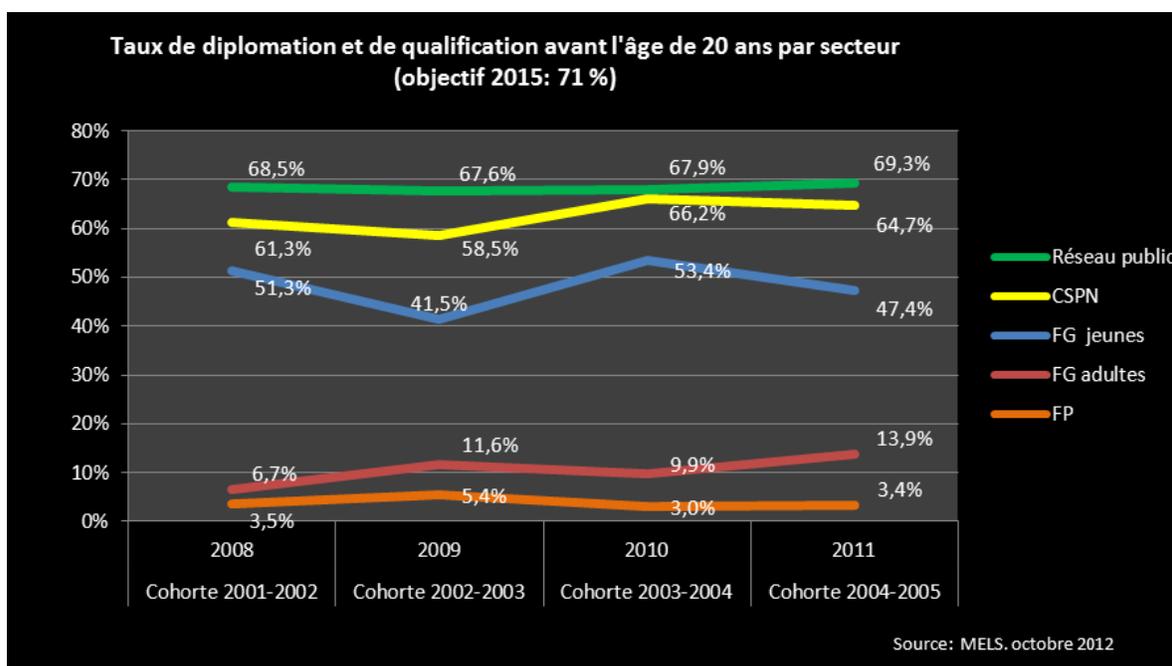
Définition : Le taux de diplomation et de qualification présenté dans ce document est la proportion des élèves de la CSPN qui, avant l'âge de 20 ans, ont obtenu un premier diplôme après leur entrée au secondaire au secteur des jeunes, à l'éducation des adultes ou en formation professionnelle. Pour calculer le taux de diplomation et de qualification, on suit durant sept années une cohorte d'élèves qui se sont inscrits pour la première fois en 1^{re} secondaire au début de la période d'observation.

En 2011, le taux de diplomation et de qualification de la CSPN est de 64,7 %. Il est inférieur de 4,6 % de celui de l'ensemble du réseau public des 72 commissions scolaires du Québec (69,3 %) et ce, malgré que la CSPN se retrouve 64^e sur 72 commissions scolaires au niveau de l'indice de milieu socio-économique (ISME).

Malgré une baisse de 1,5 % par rapport à l'année 2011, le résultat de cet important indicateur demeure positif. La mobilisation constante de l'ensemble du personnel sur cet enjeu majeur et l'appui du milieu dans des actions concertées devraient permettre d'atteindre notre objectif de diplomation pour 2015 (71 %). Les données préliminaires indiquent une progression significative du taux de la diplomation après 5 ans.

L'IMSE est constitué de la proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme, certificat ou grade (ce qui représente les deux tiers du poids de l'indice) et la proportion de ménages dont les parents n'étaient pas à l'emploi durant la semaine de référence du recensement canadien (ce qui représente le tiers du poids de l'indice).

Graphique 1*

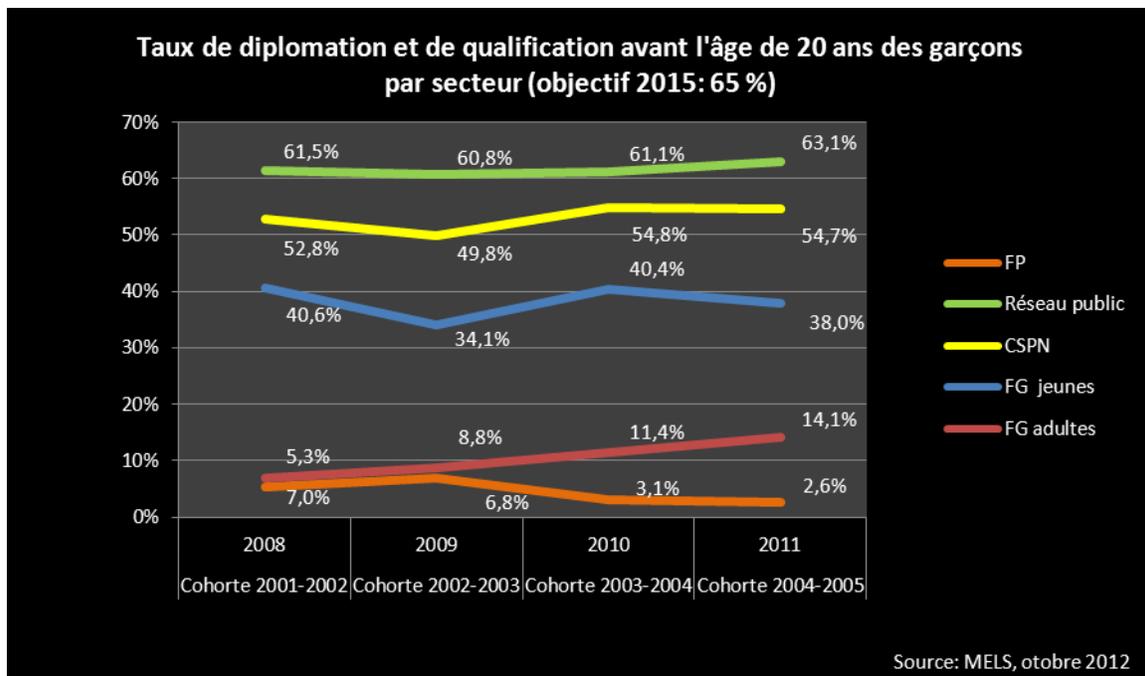


*L'astérisque indique que cet indicateur est aussi utilisé dans la convention de partenariat avec le MELS.

L'apport de diplomation et de qualification de la formation générale des jeunes a été identifié comme une zone de vulnérabilité étant plus faible que dans l'ensemble du Québec. Comme l'indique le graphique 1, on assiste à une baisse du taux de diplomation et de qualification de la formation générale des jeunes en 2011 (53,4 % en 2010 à 47,4 % en 2011). Cette baisse est compensée en partie par une hausse de la diplomation en formation générale des adultes (FGA) et en formation professionnelle (FP).

La situation des garçons préoccupait particulièrement la Commission scolaire. Comme on peut le constater dans le graphique 2, le taux de diplomation et de qualification des garçons se maintient (54,8 % en 2010 et 54,7% en 2011). La qualification des garçons contribue à l'atteinte de nos bons résultats. Par contre, l'écart entre la diplomation des filles et des garçons persiste (54,7 % pour les garçons et 75,0 % pour les filles).

Graphique 2



Au cours des dernières années, plusieurs moyens mis en place peuvent expliquer cette remontée, notamment la stratégie d'intervention Agir autrement (SIAA) et la mobilisation du personnel, des parents et de la communauté. En fait, toutes les actions des différents acteurs convergent à l'amélioration du taux de diplomation et de qualification.

Principaux moyens ciblés mis en place :

- Développement de rapports de monitoring pour les conventions de gestion et la convention de partenariat (Lumix);
- Passation d'un questionnaire (IMPDE) pour mesurer le développement de la petite enfance selon l'entente des divers ministères de la santé et des services sociaux, de l'éducation, de la famille et la collaboration de la Fondation Chagnon;

- Mise en place de mécanismes avec les différents responsables de la petite enfance pour assurer la transmission d'informations pour une meilleure préparation de la première entrée à l'école;
- Identification des élèves à risque Passe-Partout;
- Arrimage des pratiques pédagogiques entre le préscolaire et le primaire;
- Développement d'outils pour sensibiliser les parents à l'importance de l'éveil à la lecture et à l'écriture (ÉLÉ);
- Expérimentation et mise à niveau des outils développés pour favoriser l'arrimage sur les contenus, les pratiques pédagogiques et éducatives entre le primaire et le secondaire, afin de favoriser une bonne préparation à l'entrée au secondaire; arrimage des pratiques pédagogiques en français entre les enseignants du 3^e cycle du primaire et ceux du 1^{er} cycle du secondaire;
- Développement d'un modèle d'accompagnement des écoles dans la mise en place de la stratégie d'interventions Agir autrement (SIAA);
- Redéfinition des mandats de l'agent SARCA et de la ressource des moins de 20 ans en FP.

Voies d'action qui seront mises de l'avant pour l'atteinte de notre objectif :

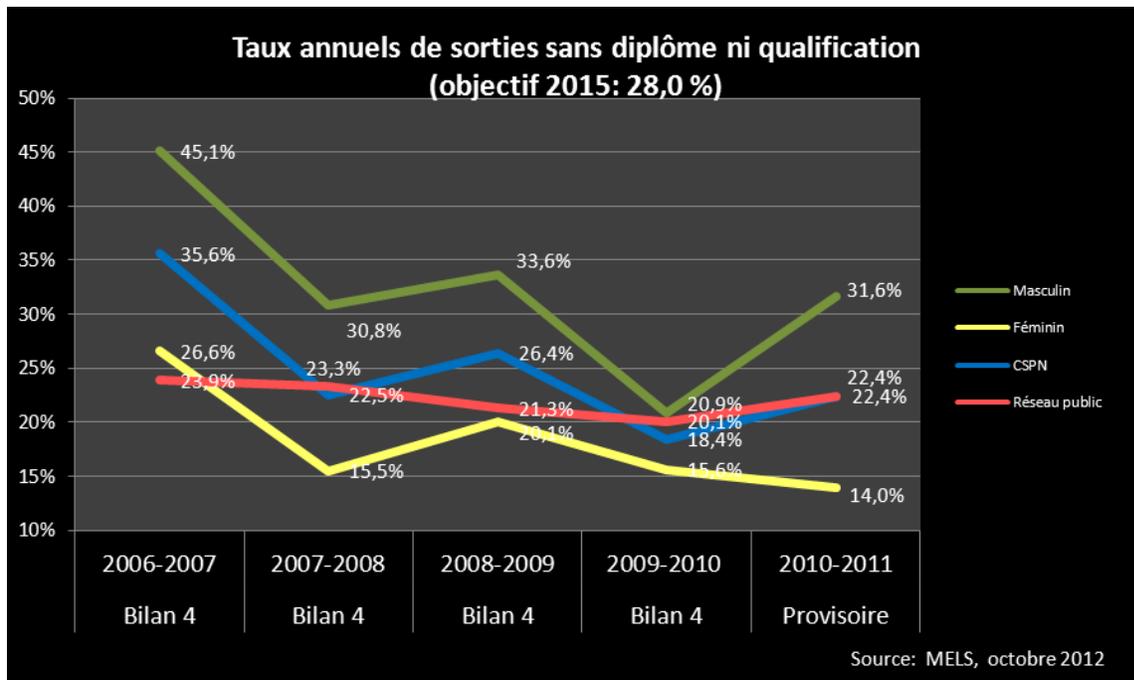
- Finaliser l'implantation de Lumix pour la formation générale aux adultes et la formation professionnelle;
- Compléter les outils de monitoring pour les conventions de gestion et les outils de gestion des ressources éducatives (Lumix);
- Analyser les résultats du questionnaire (IMPDE), mesurant le développement de la petite enfance, dégager des orientations et cibler des priorités pour les prochaines années;
- Expérimentation d'outils de dépistage des élèves à risque de développer des difficultés en lecture (préscolaire) ou comportementales (préscolaire et Passe-Partout);
- Poursuivre les travaux du comité d'arrimage entre le primaire et le secondaire en lecture et en écriture;
- Poursuivre le soutien et l'accompagnement des écoles dans la mise en place de la SIAA et des liens à faire avec la convention de gestion et la réussite des garçons;
- Poursuivre les travaux du comité intersectoriel.

OBJECTIF 2 : Diminuer, d'ici 2015, le taux de sorties sans diplôme ni qualification

Définition : Le taux de sorties annuelles sans diplôme ni qualification, plus connu sous le terme « décrochage scolaire », représente la proportion d'élèves sortants (peu importe le niveau secondaire) pour une année donnée, qui n'obtiennent ni diplôme, ni qualification pour cette même année et qui ne sont pas inscrits nulle part ailleurs au Québec l'année suivante.

Des données provisoires du décrochage scolaire nous indiquent que le taux de sorties sans diplôme ni qualification de la CSPN se situerait à 22,4 % (graphique 3). Il serait égal à celui de l'ensemble du réseau public des 72 commissions scolaires du Québec. Malgré une légère augmentation du décrochage, il s'agit d'excellents résultats puisque la cible de 2015 est de 28 %.

Graphique 3*



Le décrochage scolaire des garçons a été identifié comme une zone de vulnérabilité. Il a connu une hausse majeure passant de 20,9 % en 2009-2010 à 31,6 % en 2010-2011. Cette situation requière une analyse de la situation et au besoin de revoir certains de nos moyens.

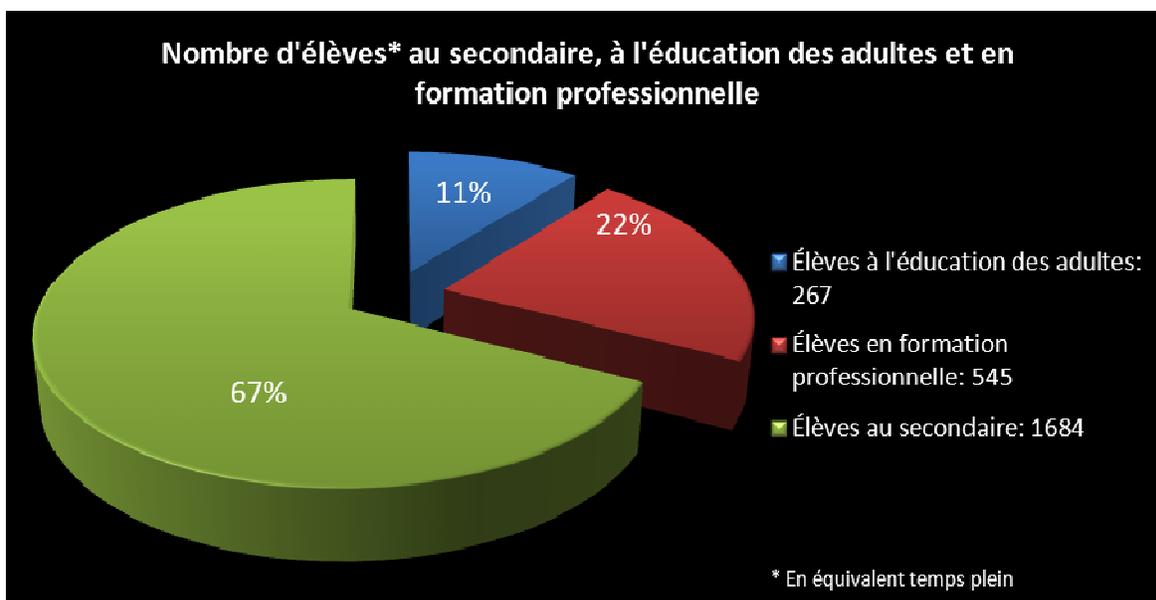
Principaux moyens ciblés mis en place :

- Cueillette d'informations des éléments de notre système d'exploitation (GPI) pour un éventuel monitoring;
- Accompagnement des directions des deux écoles secondaires pour la mise en place de la deuxième année du programme *Branché* (adaptation locale de « Check & Connect ») et développement d'un outil de monitoring (Lumix) pour des facteurs de risque ciblés (absentéisme et la réussite scolaire);
- Formation des directions, des professionnels et des intervenants du programme *Branché* sur la motivation des élèves (sentiment d'efficacité personnelle);
- Accompagnement des enseignants pour les choix de parcours du 2^e cycle.

L'apport de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle

À la Commission scolaire Pierre-Neveu, le Centre d'éducation des adultes Christ-Roi et le Centre de formation professionnelle de Mont-Laurier contribuent pour 27 % de la diplomation. Les élèves qui fréquentent les centres composent une partie importante de notre clientèle actuelle.

Graphique 4



Le Centre Christ-Roi

En 2011-2012, le Centre Christ-Roi a permis à 53 élèves d'obtenir les préalables pour s'inscrire au CEGEP ou en formation professionnelle et 72 élèves ont obtenu leur diplôme d'études secondaires. Avec son point de service au centre l'Impact à Rivière-Rouge, le Centre Christ-Roi offre une continuité de services à la clientèle du secondaire, puisque 31 % de la clientèle est âgée de moins de 18 ans à l'inscription.

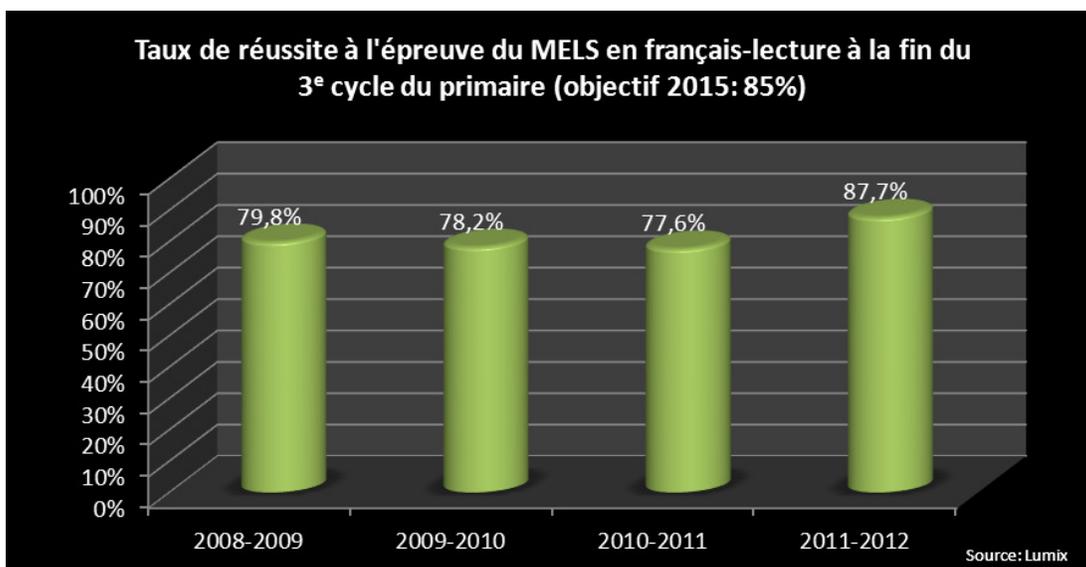
Le Centre de formation professionnelle de Mont-Laurier

Le Centre de formation professionnelle de Mont-Laurier offre 18 programmes de formation permettant l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles, en plus d'offrir des services de formation aux entreprises. En 2011-2012, 967 élèves y étaient inscrits dont 403 élèves de moins de 20 ans (42 %). Le CFP de Mont-Laurier a un budget annuel de 11,3 M \$ et il contribue de façon significative au développement économique de la région.

OBJECTIF 3 : Augmenter la compétence à lire de tous les élèves du primaire et du secondaire d'ici 2015

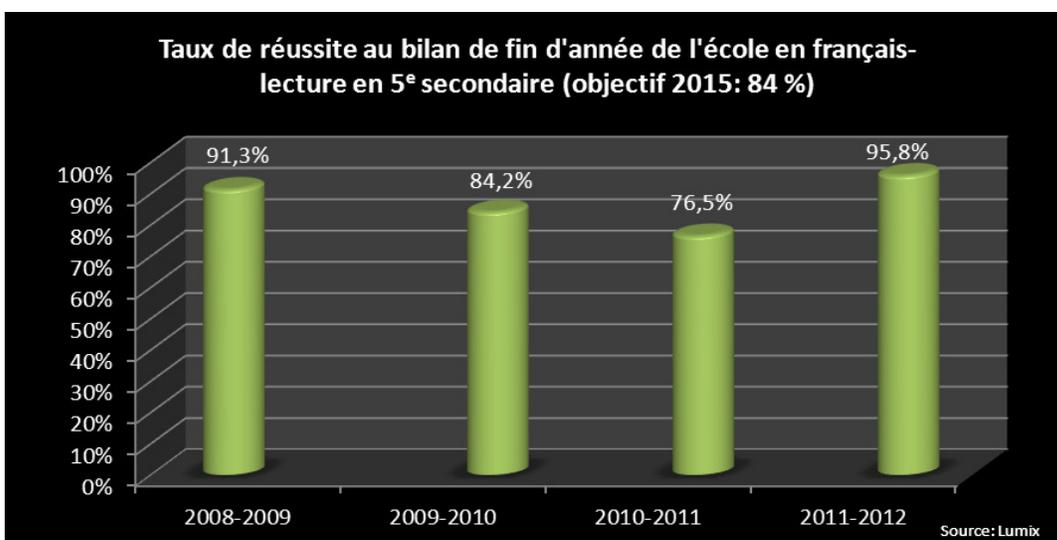
Le graphique 5 indique que le taux de réussite en lecture à l'épreuve du MELS à la fin du 3^e cycle du primaire a augmenté substantiellement (10,1 %). On constate qu'il existe des variations importantes du taux de réussite entre nos écoles (74 % à 100 %).

Graphique 5*



Les résultats au bilan de fin d'année des élèves de 5^e secondaire en lecture ont bondi de près de 20 % en 2011-2012 (graphique 6). En 2011-2012, l'écart du taux de réussite entre les garçons (94,8 %) et les filles (96,7 %) s'est rétréci de façon spectaculaire.

Graphique 6 *

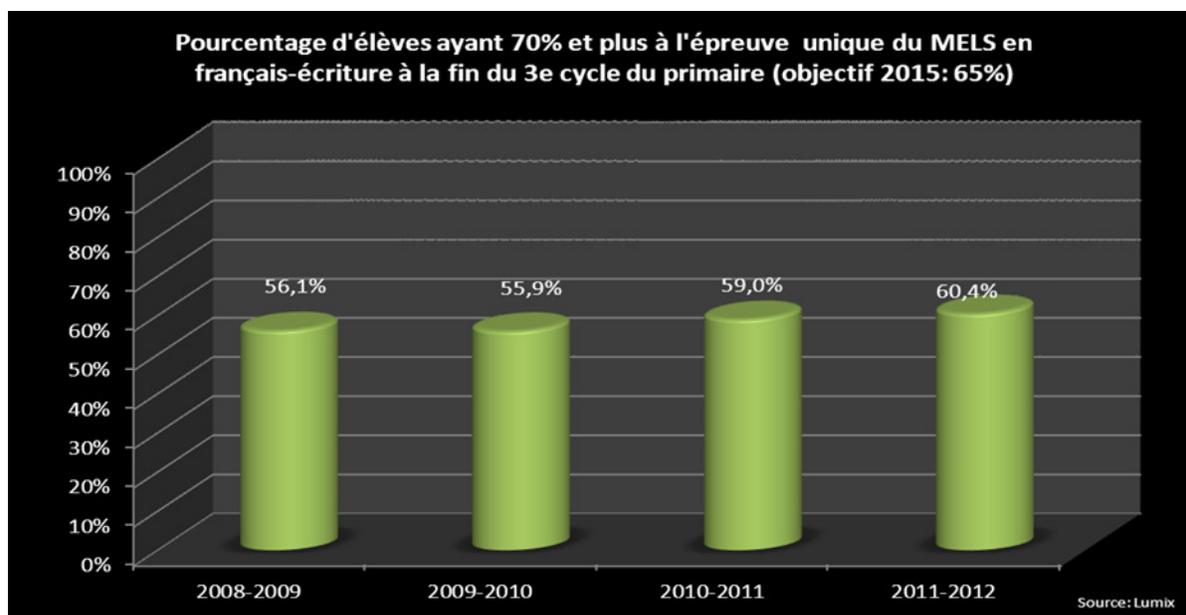


Principaux moyens ciblés mis en place en lecture:

- Développement d'un rapport résumé de monitoring en lecture et en écriture pour le secteur préscolaire;
- Appropriation des outils de monitoring en lecture et en écriture par les directions du primaire et du secondaire;
- Soutien aux écoles secondaires pour mettre à jour leur portrait de situation en français, dégager des orientations, évaluer les moyens mis en place et en identifier de nouveaux;
- Élaboration d'un référentiel en français pour le programme d'apprentissage individualisé (PAI) et le programme cheminement temporaire (CT).

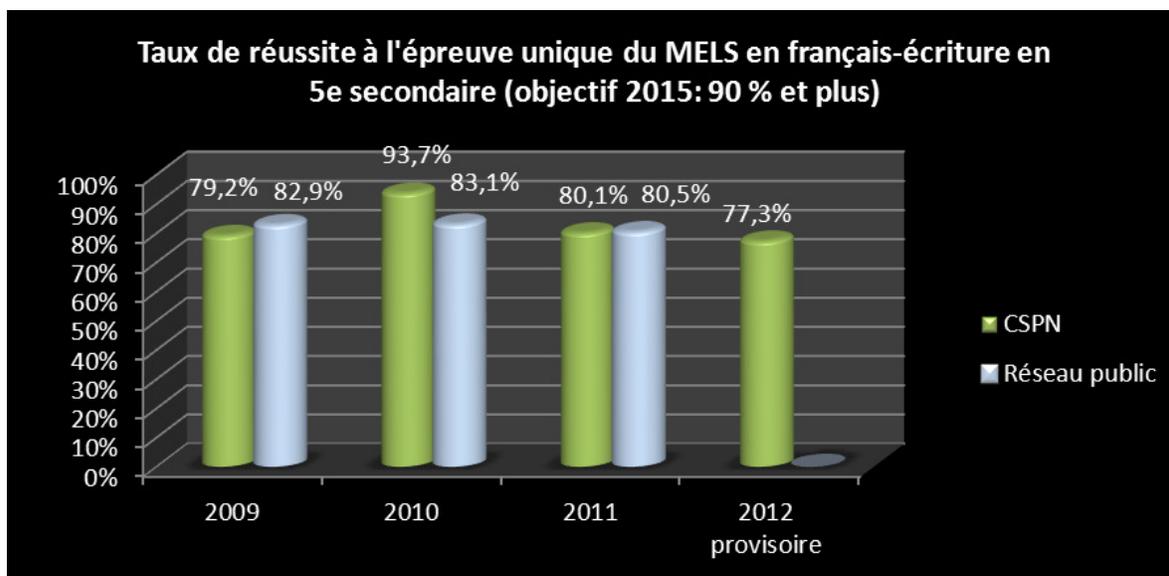
OBJECTIF 4 : Augmenter la compétence à écrire de tous les élèves du primaire et du secondaire d'ici 2015

Le nombre élevé des élèves à la fin du 3^e cycle du primaire en situation précaire a été identifié comme une zone de vulnérabilité. Le graphique 7 indique une amélioration de cette situation (60,4 %). Avec cette tendance et les moyens ciblés, la CSPN devrait atteindre son objectif de 65 % en 2015.

Graphique 7*

Le graphique 8 indique que le taux de réussite à l'épreuve unique du MELS en 5^e secondaire (80,1 %) est légèrement inférieur à celui du réseau public (80,5 %). Il s'agit d'une baisse de près de 14 % par rapport aux résultats de 2010.

Graphique 8 *



Nous constatons des fluctuations importantes de cet indicateur. Les excellents résultats au niveau du décrochage des garçons ne seraient pas étrangers à cette situation puisque plus d'élèves éprouvant des difficultés se présentent aux examens. En 2008-2009, 39 % des garçons se sont présentés à l'examen, alors qu'en 2011-2012, ce pourcentage s'élève à 49 %.

Principaux moyens ciblés mis en place en écriture :

- Mise en place d'une communauté de pratiques pour les enseignants du français au secondaire;
- Soutien aux écoles secondaires pour mettre à jour leur portrait de situation en français, dégager des orientations, évaluer les moyens mis en place et en identifier de nouveaux;
- Révision et mise en œuvre du plan d'action en français.

Voie d'action qui sera mise de l'avant pour l'atteinte de notre objectif :

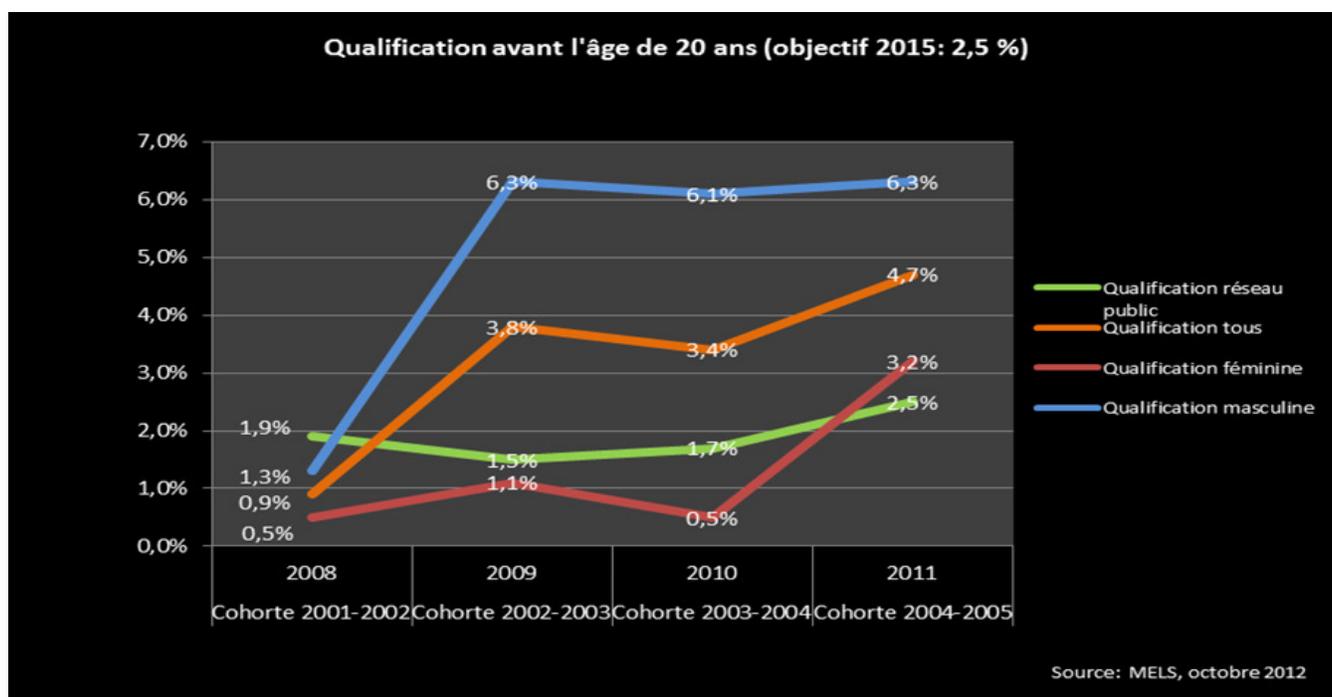
- Révision et poursuite de la mise en œuvre du plan d'action en français.

OBJECTIF 5 : Augmenter le pourcentage d'élèves de moins de vingt ans qui obtiennent leur qualification au terme de leur parcours de formation d'ici 2015

Les qualifications : Les diplômes admissibles aux fins du calcul du taux de qualification sont les suivants : l'attestation de spécialité professionnelle (ASP), l'attestation de formation professionnelle (AFP), l'insertion sociale et professionnelle des jeunes (ISPJ), le certificat de formation en entreprise et récupération (CEFER), le certificat de formation préparatoire au travail (CFPT) et le certificat de formation à un métier semi-spécialisé (CFMS).

Le taux de qualification des élèves de la CSPN (4,7 %) dépasse maintenant largement celui de l'ensemble du réseau public (2,5 %). La qualification masculine (6,3 %) contribue largement à l'excellence de ces résultats.

Graphique 9*



Principaux moyens ciblés mis en place :

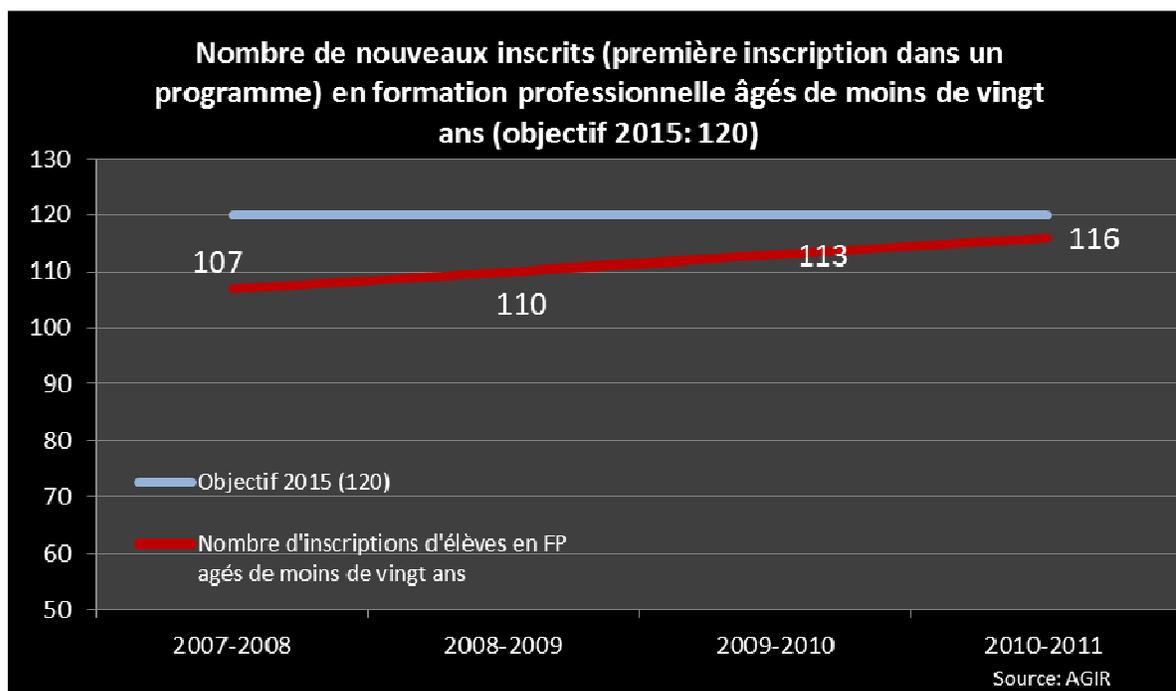
- Présentation et révision du référentiel en français pour les programmes PAI et CT;
- Développement d'un outil afin de connaître rapidement nos décrocheurs;
- Dégagement d'un enseignant à l'EPSJ pour mettre en place des projets en approche orientante.

OBJECTIF 6 : Augmenter le nombre annuel d'inscriptions chez les moins de vingt ans à la formation professionnelle

Le nombre de nouveaux inscrits en formation professionnelle de moins de vingt ans est en croissance de façon régulière depuis 4 ans (graphique 10). Le plan d'aménagement adopté par la Table interordres et les moyens qui seront mis en place au cours des prochaines années devraient permettre l'atteinte de l'objectif de 120 nouveaux inscrits prévu en 2015.

La Table interordres est un organisme autonome et indépendant du MELS. Son rôle est d'assurer l'accessibilité à une formation de qualité et viable dans la région, d'optimiser l'utilisation des ressources de formation professionnelle et technique disponibles sur leur territoire et d'assurer une action régionale cohérente en matière de formation professionnelle et technique. On y retrouve les directions des commissions scolaires et des cégeps ainsi que des acteurs régionaux tels la Conférence régionale des élus, Emploi-Québec et les Partenaires pour la réussite éducative dans les Laurentides (PREL).

Graphique 10*



Principaux moyens ciblés mis en place :

- Formation aux enseignants des élèves HDAA sur la poursuite des services en formation professionnelle;
- Ajout du programme en boucherie et réponses positives en mécanique industrielle et en charpenterie-menuiserie;
- Convention de gestion pour les centres;
- Projets d'exploration professionnelle pour la clientèle du secteur jeune;
- Projet de concomitance entre la formation générale jeune et la formation professionnelle en coiffure et soutien informatique.

ORIENTATION 2 : MAINTENIR DES CONDITIONS FAVORABLES À LA POURSUITE DES ÉTUDES

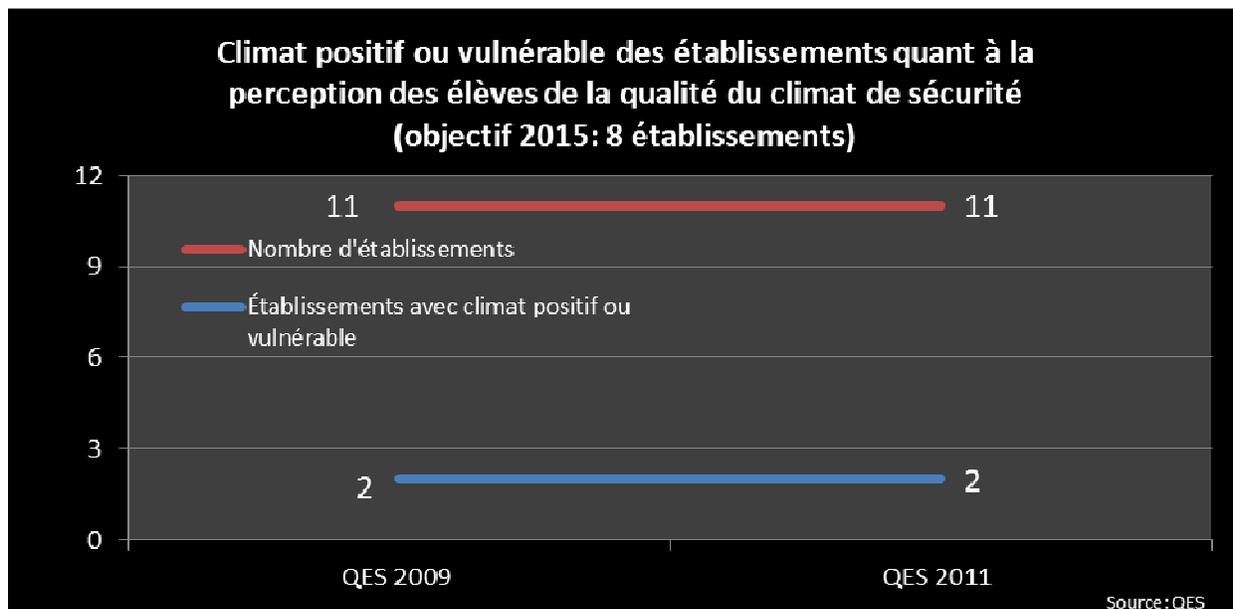
OBJECTIF 7 : Soutenir les écoles dans l'amélioration de la qualité de leur climat de sécurité.

Commentaires : En 2011, le questionnaire sur l'environnement socioéducatif (QES) a été administré aux élèves de 4^e, 5^e et 6^e année du primaire et aux élèves du secondaire. Le nombre peu élevé d'élèves dans certains établissements n'étant pas significatif au plan statistique, les établissements ont été regroupés. De plus, l'école Notre-Dame-des-Anges à Lac-des-Îles n'existe plus. Ainsi, des objectifs du Plan stratégique ont été reformulés pour tenir compte de ces réalités. Le QES sera de nouveau distribué en 2012-2013.

Pour le classement des écoles, une école est dite en zone positive si le pourcentage d'élèves ayant une perception négative est inférieur à 15 %; si la proportion se situe entre 15 % et 25 %, celle-ci est considérée comme se retrouvant dans une zone de vulnérabilité. Finalement, lorsque plus de 25 % d'entre eux ont une perception négative, l'école est dite en zone problématique.

Malgré que le nombre d'établissements ayant un climat positif et vulnérable est demeuré à deux, il faut noter que ces deux établissements sont nos écoles secondaires (École Polyvalente Saint-Joseph et École du Méandre).

Graphique 11*



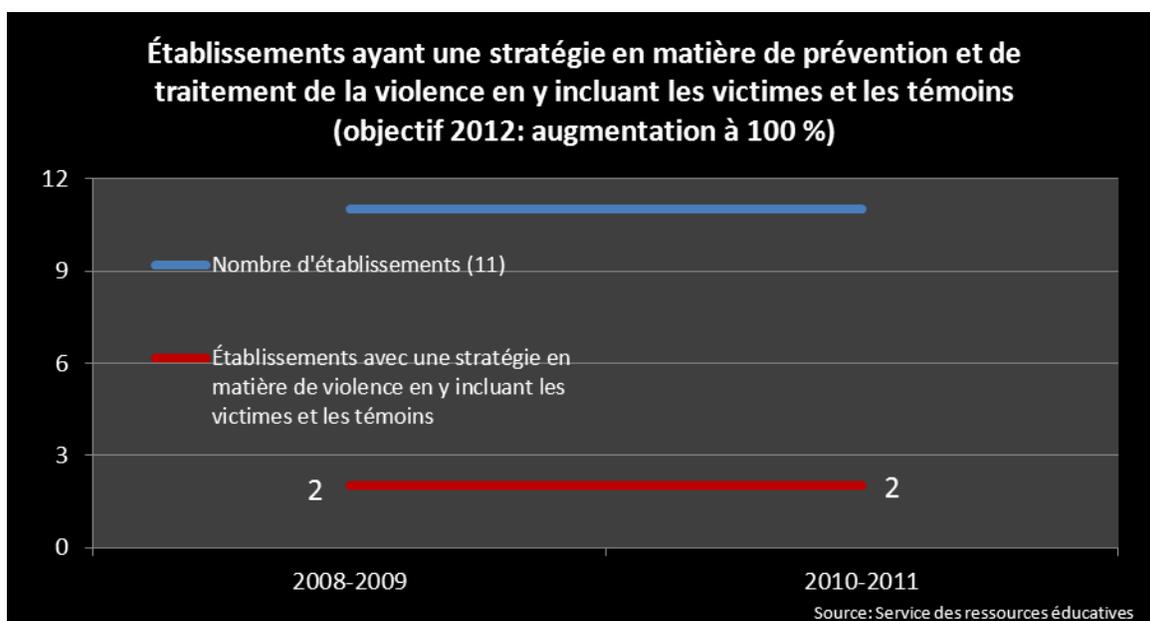
Principaux moyens ciblés mis en place :

- Formation continue des surveillants du primaire, par des agentes en réadaptation, pour les interventions non violentes en situation de crise;
- Élaboration du cadre de référence sur les interventions non violentes en situation de crise;
- Participation aux rencontres du comité local *Québec en forme* et à la mise en œuvre du plan d'action annuel afin d'offrir dans les écoles, ou à l'extérieur, des activités sur les saines habitudes de vie.

OBJECTIF 8 : Augmenter le taux d'établissement ayant élaboré une stratégie en matière de prévention et de traitement de la violence en y incluant les victimes et les témoins

En 2012, nous désirons que tous les établissements disposent d'une stratégie en matière de prévention et de traitement de la violence en y incluant les victimes et les témoins. Nos deux écoles secondaires disposent déjà d'une telle stratégie.

Graphique 12*



Principal moyen ciblé mis en place :

- Élaboration d'un plan d'action de soutien aux écoles et suivi sur l'ensemble des interventions auprès des directions d'écoles.

Voie d'action qui sera mise de l'avant pour l'atteinte de notre objectif :

- Dans le cadre de l'adoption du projet de loi 56 sur l'intimidation et la violence, toutes les écoles se doteront d'un plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Ce plan doit notamment prévoir des mesures de prévention visant à contrer toute forme d'intimidation et de violence, des mesures visant à favoriser la collaboration des parents à la lutte contre l'intimidation et la violence et à l'établissement d'un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire, préciser les actions qui doivent être prises lorsqu'un acte d'intimidation ou de violence est constaté ainsi que les mesures de soutien ou d'encadrement alors offertes, déterminer les sanctions disciplinaires applicables dans un tel cas et spécifier le suivi qui doit être donné à tout signalement et à toute plainte concernant un acte d'intimidation ou de violence.

OBJECTIF 9 : Tenir compte, dans les plans d'amélioration des écoles et des centres, du bien-être et de la sécurité des élèves et du personnel

Pour 2015, nous désirons une évaluation positive de 80 % des écoles et des centres de leur infrastructure en regard de la sécurité.

Principaux moyens ciblés mis en place :

- 84 projets pour des investissements de 3,5 M \$ en travaux de construction :
 - 4 projets de stationnement : 895 000 \$
 - 3 projets de portes et fenêtres : 810 000 \$
 - 5 projets de revêtements de plancher : 540 000 \$
 - 5 projets de salles de toilette : 270 000 \$
 - 6 projets de plafonds-éclairage : 265 000 \$
 - 2 projets accès handicapés : 105 000 \$
 - 59 projets d'autres natures: 615 000 \$



OBJECTIF 10 : S'assurer que les écoles mettent en œuvre la politique relative aux saines habitudes de vie

D'ici 2015, nous visons à ce que toutes les écoles aient des projets actifs en lien avec la politique relative aux saines habitudes de vie.

Voie d'action qui sera mise de l'avant pour l'atteinte de notre objectif :

- Production d'une grille de suivi sur les projets mis en place en lien avec la politique relative aux saines habitudes de vie et aux dépendances.

OBJECTIF 11 : S'assurer que les écoles appliquent un programme de prévention en matière de dépendance

D'ici 2015, toutes les écoles auront un programme de prévention en matière de dépendance.

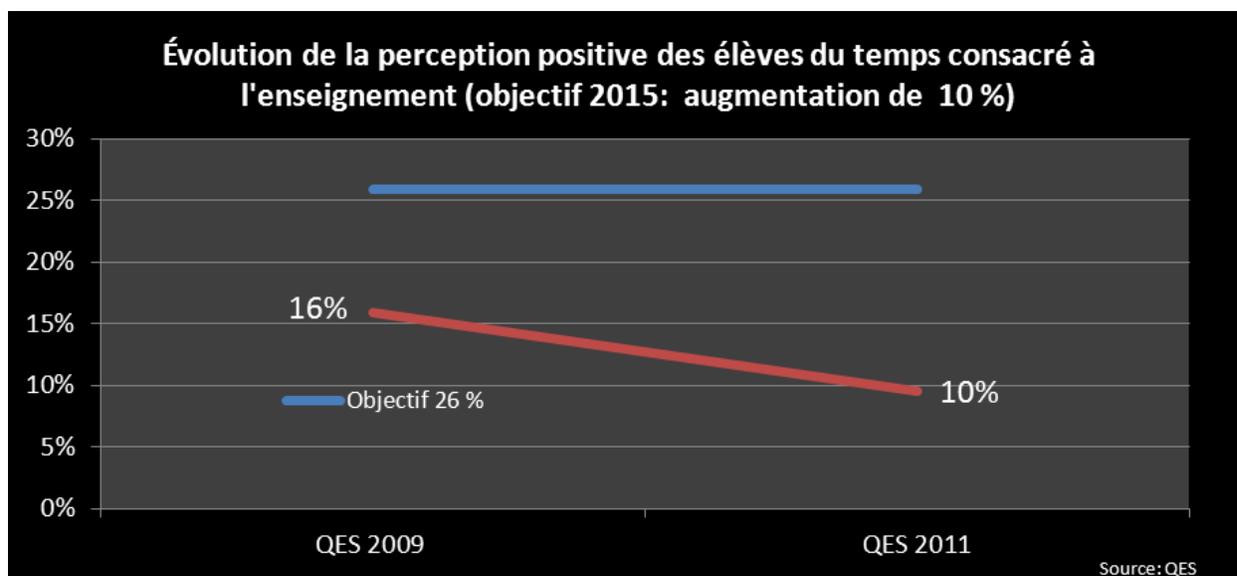
- Élaboration d'une politique en matière de toxicomanie pour nos deux écoles secondaires;
- Utilisation de la trousse de passage primaire-secondaire où l'on retrouve divers scénarios de sensibilisation à l'approche « école en santé » en matière de toxicomanie.

OBJECTIF 12 : Soutenir les écoles dans l'amélioration des pratiques éducatives en classe, notamment le temps consacré à l'enseignement

Le QES nous permet de suivre la perception des élèves sur le temps consacré à l'enseignement (graphique 13). La perception des élèves s'est détériorée entre 2009 et 2011. Le QES sera de nouveau distribué en 2012-2013.

Quatre questions sont posées aux élèves pour évaluer leurs perceptions : 1. Les enseignants doivent souvent arrêter leurs cours et demander aux élèves de se taire. 2. Les élèves dérangent quand les enseignants parlent. 3. Il y a toujours une perte de temps en classe au début des cours. 4. Dans les cours, on perd beaucoup de temps à cause d'élèves qui dérangent la classe (niaisent, parlent fort, jouent).

Graphique 13



Principaux moyens ciblés mis en place :

- Expérimentation d'un modèle sur les pratiques efficaces de gestion de classe;
- Élaboration d'une formation et développement de différents outils pour améliorer l'attention et la concentration en classe;
- Projet d'école en association avec une conseillère pédagogique et les intervenants du centre de réadaptation Le Bouclier.

Voie d'action qui sera mise de l'avant pour l'atteinte de nos objectifs :

- Expérimentation des formations dans les écoles primaires ciblées.

ORIENTATION 3 : MOBILISER TOUS LES ACTEURS À LA PROMOTION ET À LA VALORISATION DE L'ÉDUCATION EN MILIEU DÉFAVORISÉ

Une croyance commune de l'importance de l'éducation pour l'intégration du jeune à la société du savoir et de son impact sur le développement économique, social et culturel de notre région est un enjeu majeur pour la réussite de nos élèves.

La Commission scolaire vise, en plus de la mobilisation du personnel, celle des parents et de toute la communauté. La recherche confirme qu'en milieu défavorisé la collaboration des parents et des employeurs améliore la situation de la réussite.

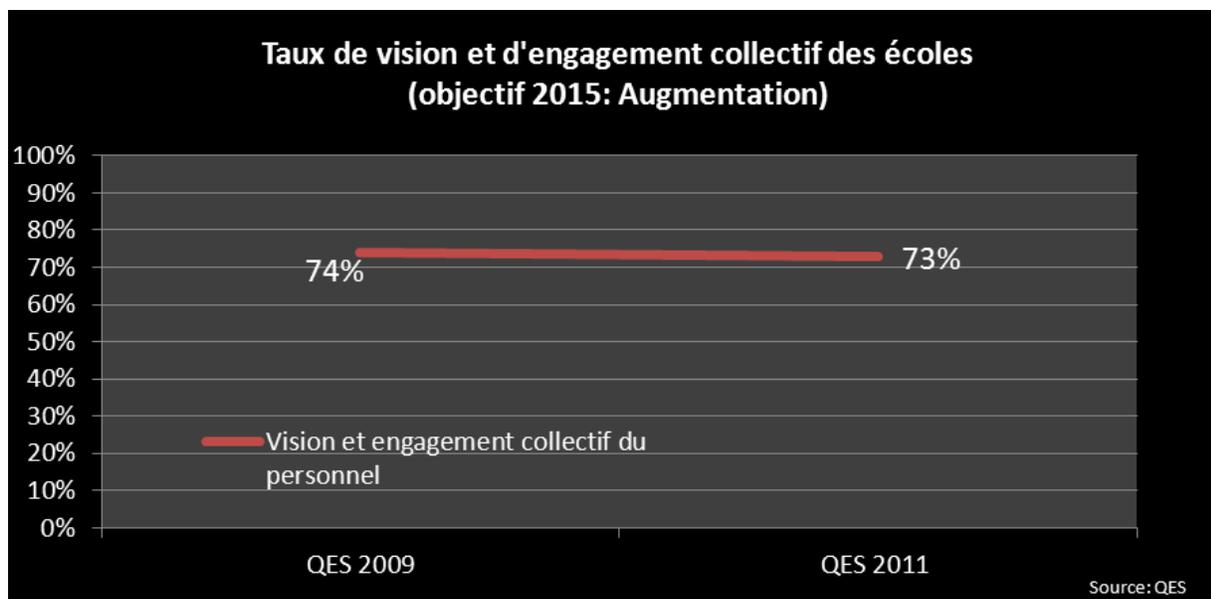
Les excellents résultats actuels ne sont pas étrangers à cette mobilisation.

LE PERSONNEL

D'ici 2015, nous visons à ce que la majorité du personnel évalue positivement leur plan de formation continue et nous souhaitons une augmentation du taux de vision et d'engagement collectif en comparaison avec les résultats de 2009.

Le QES nous permet de suivre le taux de vision et d'engagement collectif des écoles qui est une de zone de performance (graphique 14). Les résultats sont stables.

Graphique 14



Principaux moyens ciblés mis en place :

- Programme de mentorat élargi au nouveau personnel en adaptation scolaire (TES) et des services de garde;
- Élaboration d'un guide d'accueil pour l'ensemble du nouveau personnel;
- Élaboration d'un programme d'insertion professionnelle pour le personnel enseignant.

Voies d'action qui seront mises de l'avant pour l'atteinte de nos objectifs :

- Élaboration d'un modèle de plan d'intégration pour le mentorat des nouveaux cadres;
- Planifier et proposer une démarche d'accompagnement des activités de développement professionnel en lien avec leur rôle de mobilisateur;
- Finaliser et assurer la diffusion des programmes d'insertion professionnelle pour le personnel professionnel et le personnel de soutien.

LES PARENTS

Au cours de la durée du plan stratégique, nous désirons augmenter le nombre d'écoles qui réalisent des projets favorisant le rapprochement avec les familles. La collaboration et la communication avec les parents étant essentielles à la réussite des élèves.

Avec nos partenaires, nous désirons organiser au moins une activité ou un projet à chacune des années du Plan stratégique.

Principal moyen ciblé mis en place:

- Animation du nouveau matériel « *Faire la différence* » pour le rapprochement école-famille.

Voie d'action qui sera mise de l'avant pour l'atteinte de nos objectifs:

- Offrir du soutien aux directions d'écoles afin d'animer « *Faire la différence* » auprès des équipes-écoles.

LA COMMUNAUTÉ

La mobilisation de la communauté est un facteur favorisant la persévérance et la réussite scolaires et pour cette mission collective, nous souhaitons des actions concertées et de nouvelles initiatives dans chacun des milieux.

Pour informer et sensibiliser le milieu à l'importance de l'éducation et de la formation pour l'amélioration des conditions de vie du futur travailleur et du développement des collectivités, la Commission scolaire souhaite l'organisation au moins d'une initiative par année.

*Une structure permanente a été mise sur pied pour mobiliser la communauté à la persévérance scolaire. Le **Comité Action Persévérance (C.A.P.)** est constitué d'une vingtaine de représentants de divers organismes qui joignent leurs forces pour faire connaître l'importance de la persévérance, valoriser la formation et promouvoir l'éducation auprès des employeurs. Soulignons l'implication soutenue de Zone Emploi d'Antoine-Labelle et du PREL.*

Principal moyen ciblé mis en place:

- Mobilisation de la communauté (Gala DJ persévérance, marche de la persévérance, activités du C.A.P. et partenariat avec la Fondation X-Quive).

Voies d'action qui seront mises de l'avant pour l'atteinte de nos objectifs:

- Introduire le nouveau programme « *Génération C4* »;
- Programme « *Alternative suspension* » avec Zone Emploi d'Antoine-Labelle;
- Partenariat avec le PREL et Zone Emploi d'Antoine-Labelle pour soutenir le Comité Action Persévérance (C.A.P.) dans ses activités:
 - les journées de la persévérance scolaire avec la marche synchronisée et le projet *Boîtes aux lettres*;
 - le renouvellement du projet *Équité*;
 - *activités diverses pour favoriser le retour aux études des décrocheurs et sensibiliser le milieu à la réussite et à la persévérance.*

Quelques réalisations en lien avec le plan stratégique

- Participation de l'École de la Lièvre-Sud à la 1^{re} édition du Salon du livre de Notre-Dame du Laus.
 - Groupe AVSEC de l'École Jean-XXIII gagnant du Gala DJ.
 - Implantation de logiciels pour améliorer l'efficacité au service des ressources humaines.
 - Conférence aux parents dans plusieurs écoles sur l'intimidation et les autres formes de violence.
 - Dynamisme du comité de la persévérance scolaire de l'École aux Quatre Vents.
 - Marche de la persévérance et projet « *Boîte aux lettres* » dans les écoles.
 - Implantation du projet « *Classes portables* » pour les élèves de 5^e année à l'école de la Carrière.
 - Trente-sept (37) tableaux blancs interactifs installés dans les écoles.
 - Projet Mobilys à l'École du Méandre et à l'École Polyvalente Saint-Joseph.
 - Spectacle bénéfique pour la Fondation Jasmin Roy à l'École Polyvalente Saint-Joseph.
 - Prix régional à l'École Polyvalente Saint-Joseph pour le Concours québécois en entrepreneuriat: *J'aime ça, tu m'encourages!*
 - Participation aux *Défis Pierre Lavoie* dans 9 écoles.
-

Mise en oeuvre et pilotage de la convention de partenariat et des conventions de gestion et de réussite

La Commission assure la mise en œuvre de son plan stratégique et de la convention de partenariat, intervenue entre le MELS et la CSPN, par un plan d'action annuel visant sa réussite.

Un comité de pilotage composé du directeur général et de cadres assure l'avancement des travaux par des projets en lien avec les moyens proposés dans la convention de partenariat et des objectifs de la planification stratégique.

En février 2012, la Commission a évalué la mise en place de ses projets pour l'atteinte des objectifs et à la date de fin prévue pour le plan d'action, elle en a évalué les effets sur les résultats visés.

En novembre 2012, la Commission a évaluée l'atteinte des résultats visés au regard de ses orientations, et ce, à l'aide des indicateurs retenus ou ceux convenus dans la convention de partenariat.

Pour soutenir la réalisation de sa planification stratégique, le directeur général a conclu une convention de gestion et de réussite éducative avec les directions de chacune des écoles (10) et des centres (2).

La préparation des conventions de gestion et de réussite éducative a nécessité des rencontres préparatoires auxquelles participaient le directeur général, le directeur d'école et des cadres qui agissaient à titre de conseiller. Cette façon de faire permet de planifier les ressources requises à l'école et d'établir le soutien approprié de la Commission pour la réalisation des objectifs prévus aux conventions.

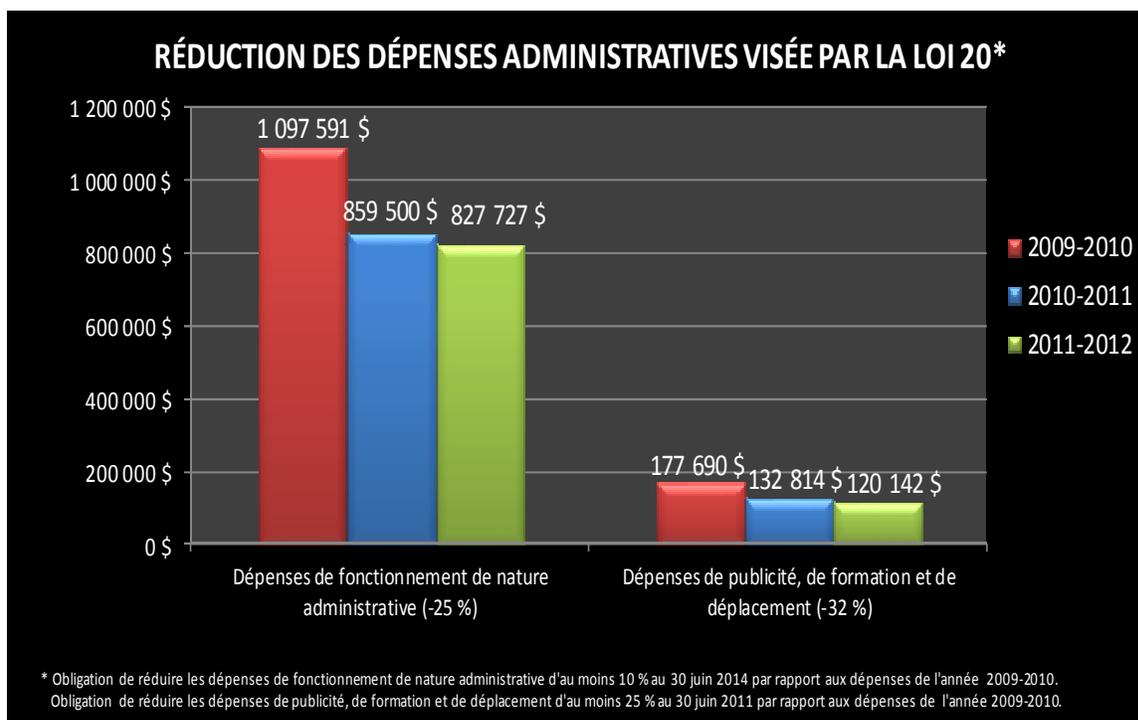
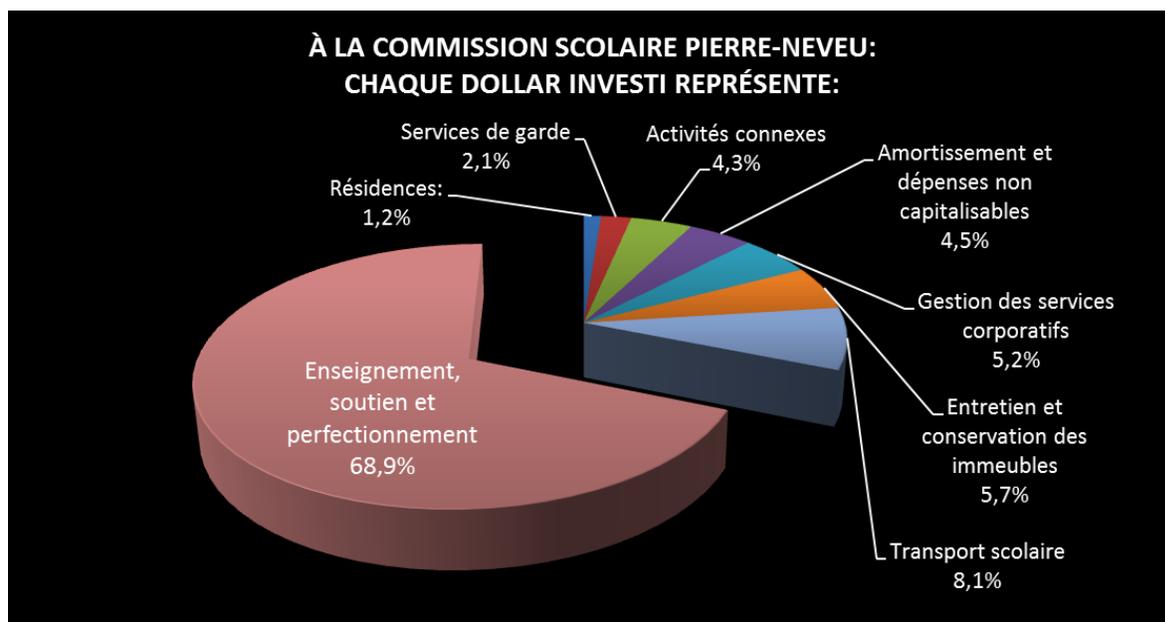
Des tableaux de bord contenant des indicateurs permettent un suivi de la planification stratégique, de la convention de partenariat et des conventions de gestion et de réussite.

États financiers

REVENUS		
	2010-2011	2011-2012
Subventions du MELS	49 743 707 \$	50 393 584 \$
Taxe scolaire	6 555 968 \$	6 762 276 \$
Investissements	2 249 806 \$	2 328 877 \$
Autres	4 822 157 \$	5 009 128 \$
Total des revenus	63 371 638 \$	64 493 865 \$

SURPLUS CUMULÉ	
	2011-2012
Surplus cumulé au 30 juin 2011	7 517 813 \$
Résultat de l'exercice	(213 842 \$)
Surplus cumulé au 30 juin 2012	7 303 971 \$

DÉPENSES PAR ACTIVITÉ		
	2010-2011	2011-2012
Activités éducatives	51 555 591 \$	51 728 575 \$
Activités administratives	3 716 595 \$	3 529 704 \$
Entretien de biens, meubles et immeubles	3 777 766 \$	3 670 103 \$
Activités connexes	2 556 215 \$	2 675 558 \$
Investissements	2 861 103 \$	3 103 767 \$
Total des dépenses	64 467 270 \$	64 707 707 \$
Résultat net de l'exercice	(1 095 632 \$)	(213 842 \$)



Veillez noter qu'à l'égard des activités administratives, la CS a atteint l'objectif de réduction des dépenses de ce secteur tel que visé par la Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014.

Code de déontologie

Conformément à l'article 175.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, la CSPN s'est dotée d'un code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires.

En 2011-2012, aucun manquement à une norme d'éthique ou de déontologie n'a été constaté. Ce code est accessible en s'adressant au Secrétariat général ou en consultant le site Internet de la Commission scolaire Pierre-Neveu.

Procédure d'examen des plaintes

Le responsable des plaintes de la Commission scolaire a traité 21 plaintes verbales et 9 plaintes écrites. Les plaintes écrites portaient :

- Demandes de choix d'école (2);
- Plaintes contre un membre du personnel (4);
- Code de vie (2);
- Violence (1).

Rapport du protecteur de l'élève

Au cours de l'année scolaire 2011-2012, aucune plainte n'a été traitée par le protecteur de l'élève. Le protecteur de l'élève s'engage à répondre promptement à toute plainte fondée déposée par un élève ou ses parents. Il s'engage également à déposer ses recommandations au conseil des commissaires et aux personnes concernées dans le but de corriger des situations, ou plus généralement d'améliorer les services offerts aux élèves.

Reynald Labelle
Protecteur de l'élève



**525, rue de la Madone
Mont-Laurier, Qc, J9L 1S4
Tél. : 819 623-4114 | Téléc. : 819 623-7979**